

CDCI INFOS



JOURNAL D'INFORMATION • Avril 2023 • N°39 • www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT... 2-3 ET 6-7 16 Communes pour une ambition commune

- Henri Letourneau, Dampierre-en-Graçay
- Laure Grenier-Rignoux, Foëcy
- Michel Legendre, Genouilly
- Michel Archambault, Graçay
- Dominique Lévêque, Massay
- Rached Ait-Slimane, Méry-sur-Cher
- Marie-Pierre Cassard, Neuvy-sur-Barangeon
- Serge Perrochon, Nohant-en-Graçay
- Jean-Marc Duguet, Saint-Georges-sur-la-Prée
- Stéphane Rousseau, Saint-Hilaire-de-Court
- Fabien Mathieu, Saint-Laurent
- Alain Lebranchu, Saint-Outrille
- Delphine Piétu, Thénieux
- Corinne Ollivier, Vierzon

- Philippe Bulteau, Vignoux-sur-Barangeon
- Zitony Harket, Vouzeron

Point de vue

- Jean-Pierre Charles, ex président de la Communauté de communes des Vallées vertes du Cher-Ouest

Témoignage

- Jean-Claude Sandrier, président de la Communauté de communes de 2008 à 2015

INTERCOMMUNALITÉ... 4-5

Retour sur 30 ans d'intercommunalité

TALENTS D'ICI... 8

Christophe Lagarde, l'homme qui fait des étincelles

ÉVÈNEMENT... 8

Le Festival du film de demain fait son retour à Vierzon du 1^{er} au 4 juin

10 ans ça se fête !



La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry vient de célébrer ses 10 ans. L'occasion d'un retour en arrière sur l'histoire de notre intercommunalité depuis la loi relative à l'administration territoriale de la République donnant naissance à l'intercommunalité en 1992, d'évoquer l'évolution de notre territoire et de donner la parole à ses acteurs d'hier et d'aujourd'hui.

Nos 16 communes jouent un rôle capital dans la construction de notre bassin de vie et d'emploi. Elles ont chacune leur place. Cet équilibre entre la Ville centre et les communes rurales est essentiel car il fait la force de nos coopérations de Graçay à Neuvy-sur-Barangeon, de Méry-sur-Cher à Foëcy. Aménagement et amélioration du cadre de vie, innovation et développement économique, attractivité touristique et culturelle, formations supérieures, accueil petite enfance et enfance, gestion des déchets, développement durable... la Communauté de communes agit au quotidien, partout avec vous, pour faire de notre territoire un espace où il fait bon vivre, s'épanouir, grandir, étudier, travailler ou vieillir et impulser un nouvel élan aux projets. ●



ÉDITO

L'intercommunalité dans notre bassin de vie a une histoire mouvementée et pas encore totalement achevée. Au départ, sans proposition de la part de la Ville centre Vierzon, les communes se sont organisées seules. Dès notre élection en 2008 à la mairie de Vierzon, sous l'impulsion de Jean-Claude SANDRIER et de moi-même, nous avons eu de cesse d'œuvrer à la mise en place d'une intercommunalité qui prenne en compte son bassin de vie. Deux éléments ont guidé notre action : faire face au déclin démographique et économique, ce qui a conduit l'ensemble des élus à faire de l'économie une priorité avec les résultats que nous connaissons aujourd'hui et qui permettent à la Communauté de communes d'avoir les moyens de ses actions.

Autre point important, après la fusion avec les Vallées Vertes puis avec les Villages de la Forêt, ainsi que l'arrivée des communes de Foëcy et Massay, nous avons décidé, ensemble, de nous concentrer sur nos grandes compétences : l'économie, le tourisme, les déchets ménagers, l'urbanisme, la petite enfance et la voirie pour la ruralité. Dans cette même période, nous nous sommes dotés d'un projet pour notre territoire élaboré en concertation avec les communes, ce qui nous a permis de définir nos objectifs jusqu'en 2026. Je me félicite du travail réalisé en confiance avec les élus des communes et de la Ville centre, Vierzon. Chacun a bien compris que notre sort est lié, que nous nous développerons ensemble et que notre diversité (ville - ruralité) est une richesse. Il reste encore un petit effort à faire pour que notre intercommunalité soit vraiment représentative de notre bassin de vie. Le moment viendra et nous serons prêts pour que l'histoire se poursuive dans l'intérêt des habitants.

François DUMON

Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

#B3 CAMPUS
Les technologies de demain à la portée de tous !

VIERZON

CAMPUS NUMÉRIQUE

SAMEDI 24 JUIN

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Esplanade de la Société française de 10h à 18h

JEUDI 22 JUIN
GRANDE SOIRÉE ÉLECTRO
sur l'Esplanade à partir de 19h

vierzon sologne berry
communauté de communes

www.cc-vierzon.fr f y in

16 COMMUNES POUR UNE AMBITION COMMUNE

Notre territoire s'est construit au gré des évolutions successives de son périmètre. Graçay-Saint-Outrille, Villages de la Forêt, Vallées vertes du Cher-Ouest, Vierzon Pays des 5 rivières, Vierzon-Sologne-Berry... Il tire sa force de l'histoire de chacune de ses 16 communes et de l'histoire qu'elles ont forgée ensemble, de cet équilibre entre les communes rurales et la ville phare toujours préservé, de l'engagement et de l'énergie de ceux qui l'ont façonné. Rencontres.

(à retrouver aussi pages 6 et 7)



Dampierre-en-Graçay Henri Letourneau

La Communauté de communes permet de traiter à une échelle convenable des questions générales telles que la voirie, le droit des sols, l'urbanisme, le climat, le développement durable, l'aménagement du territoire, l'eau potable et l'assainissement. Elle joue aussi un rôle de conseil. Concrètement, elle prend en charge la voirie rurale, elle gère et entretient l'aire sports-loisirs des Marnières, dont en particulier la construction d'un bâtiment toilettes et fait bénéficier la commune de l'opération France Services. Rejoindre la CDCVSB avec les Vallées vertes était en 2013 une opportunité que nous ne pouvions pas laisser passer.

Une obligation qui est vite devenue un avantage. Nos besoins ont certes toujours été limités. Nous travaillons actuellement, dans le cadre des JO de 2024, sur un projet de terrain multisport, que nous espérons pouvoir financer grâce à une aide de la CDC. Je souhaite que la Communauté de communes VSB reste une collectivité à taille humaine. C'est l'une des conditions pour que chaque petite commune ne se sente pas du tout ignorée. Ce n'est pas le cas partout, nous avons cette chance d'y avoir pleinement notre place. ●



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : 2013
NOMBRE D'HABITANTS : 240

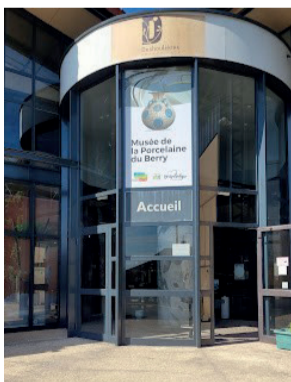
→ École en regroupement pédagogique avec Saint-Georges-sur-la Prée, salle des fêtes, aire de sports et de loisirs des Marnières, 2 sites éoliens, station d'épuration à sable et roseaux, 2 lotissements, fibre optique



Foëcy Laure Grenier-Rignoux

L'avantage de faire partie de la CDC est l'appartenance à un territoire, ce qui donne à notre commune une plus grande visibilité. L'apport des moyens financiers et de l'expertise de ses équipes nous permet de proposer à nos habitants des services comme la déchetterie ou la gestion des déchets plus qualitative qu'à la simple échelle de notre commune. Hormis les travaux de voirie et d'éclairage public qui sont pris en charge chaque année par la Communauté de communes, le réaménagement et la réouverture du Musée de la porcelaine fait partie des projets qui ont pu voir le jour grâce à l'engagement financier et humain de l'intercommunalité.

Pour l'avenir, un projet de réhabilitation de l'ancien Hôtel du Nord afin de faire des hébergements destinés aux cyclotouristes est actuellement à l'étude. L'intercommunalité doit poursuivre le développement du secteur économique, touristique, de l'emploi et de la formation pour conserver l'attractivité de notre territoire. Ce dernier doit réussir à attirer de nouveaux habitants et leur donner envie d'y rester. ●



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : 2019
NOMBRE D'HABITANTS : 2099

→ Écoles, centre de loisirs, salle des fêtes, café, complexe sportif, maison médicale

POINT DE VUE

Jean-Pierre Charles



Jean-Pierre Charles a été Maire de Graçay de 1998 à 2022, président de la CDC des Vallées vertes du Cher-Ouest de 2000 à 2013, 1^{er} vice-président de la CDC Vierzon-Sologne-Berry de 2013 à 2019. Il est conseiller départemental depuis 2008.

Je suis un militant de l'aménagement du territoire depuis toujours. L'échelon intercommunal est tellement pertinent que j'en ai été l'un des précurseurs dans le Cher. Oui, l'intercommunalité est nécessaire, indispensable. Mais elle doit être l'objet d'un vrai travail collectif et ne peut se résumer à un outil technocratique. Je regrette que tout se passe aujourd'hui au niveau intercommunal et que l'on arrive à des structures qui supplantent les communes. Il faut réagir, sinon je crains qu'à l'avenir, on n'arrive plus à trouver d'élus et que notre démocratie soit en danger, c'est mon sentiment. Heureusement, cette tendance peut être compensée par des projets de territoire, comme nous l'avons fait avec les élus à l'époque des Vallées Vertes du Cher-Ouest.

Ce projet que nous avons conçu avec les habitants, avait une durée de vie de 15 ans. Nous avons créé la crèche intercommunale, la piscine, les Grands Moulins, l'Office de tourisme, le Musée de la photo, le Musée de l'ocre, la salle intercommunale de Saint-Hilaire, le centre de loisirs de Genouilly... Bref tous les grands équipements datent de cette époque. J'ai toujours milité ardemment pour que les CDC aient la compétence culture et enfance, parce que là les habitants voient ce que l'interco signifie. Même si c'est important pour les citoyens, on ne peut pas faire que de créer des zones industrielles. Nous devons construire du commun, donner du sens ! ●

Genouilly

Michel Legendre



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2013 avec les Vallées vertes
NOMBRE D'HABITANTS : 676

→ Écoles maternelle et primaire, boulangerie, étang des Sceps

La Communauté de communes nous apporte un important soutien notamment dans la diminution de la fracture numérique pour nos habitants avec la mise en place du camping-car France services. Ce dispositif permet d'accompagner notre population dans ses différentes démarches administratives et numériques du quotidien.

Notre commune a également pu bénéficier depuis de nombreuses années de l'installation d'un centre de loisirs et d'une crèche qui sont des structures intercommunales importantes au service de notre jeunesse. L'aménagement de notre centre-bourg, la mise aux normes sanitaires de notre cantine scolaire et l'aménagement du cabinet médical de notre médecin généraliste sont des projets que nous avons pu mener à bien grâce au soutien tant financier que technique de la Communauté de communes. L'intercommunalité est indispensable pour la survie de notre ruralité mais soyons vigilants qu'à l'avenir, le transfert des compétences à la CDC ne se fasse pas au détriment de l'existence de nos communes. ●

Graçay

Michel Archambault



DATE D'ADHÉSION À VIERZON PAYS

DES 5 RIVIÈRES (DEVENUE CDC VSB) : en 2003
avec les Vallées vertes

NOMBRE D'HABITANTS : 1 432

→ Écoles, centre nautique intercommunal, gymnase, site des Grands Moulins, camping, bureau d'informations touristiques

Il est bénéfique pour notre commune de faire partie de l'intercommunalité. Cela nous permet de porter des projets que nous ne pourrions réaliser seuls notamment en termes de coût financier.

Des structures comme la piscine dont le réaménagement a été fait en 2018, le gymnase ou encore le camping Saint-Phalier dont certains ont été portés par l'ancienne CDC des Vallées vertes sont entretenus par les services de l'actuelle intercommunalité. C'est un réel atout pour notre territoire et ses habitants. Prochainement, un projet d'aménagement extérieur de la zone d'activité économique La Plaisance sera effectué et soutenu par la Communauté de communes. Cela participera à l'attractivité de cette zone et de notre territoire. L'avenir de l'intercommunalité sera simple et compliqué à la fois. Même si la volonté est d'agrandir notre territoire et de l'enrichir, l'existence et l'identité des communes rurales en tant que telles sont mises à mal. Les compétences de la Collectivité sont de plus en plus nombreuses mais seront-elles en mesure dans les années à venir, d'avoir les ressources humaines nécessaires à la bonne mise en place de ces compétences et de répondre aux besoins de nos habitants ? ●

Massay

Dominique Levêque

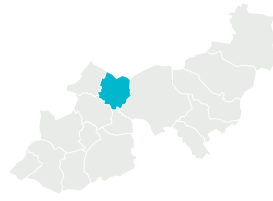


DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : 2020

NOMBRE D'HABITANTS : 1 365

→ Centre de loisirs intercommunal, salle des fêtes, stade municipal, médiathèque, zone d'activité des Fours, écoles maternelle et élémentaire, Chapelle Saint-Loup et Abbaye Saint-Martin

Nous avons quitté Cœur de Berry pour rejoindre Vierzon-Sologne-Berry en 2020, une Communauté de communes avec des services plus importants et des équipes compétentes quel que soit le domaine. Notre zone d'activité à proximité de l'autoroute est l'un de nos atouts. Adhérer à VSB nous permet d'envisager avec optimisme son développement en termes d'économie et d'emplois pour notre bassin de vie. Notre centre de loisirs est, avec Genouilly et Vouzeron, l'une des structures intercommunales depuis le 1^{er} janvier 2022. Un plus pour les enfants et les jeunes de notre commune et de notre territoire ! Côté touristique, nous avons la chance d'avoir un patrimoine hors du commun, dont la Chapelle Saint-Loup qui nécessite de gros travaux d'entretien et de préservation que la commune ne pourra supporter qu'avec le soutien de la Communauté de communes. En tant que maire, je me suis battu pour développer Massay au plan économique, commercial et industriel, pour favoriser l'accueil de nouvelles familles et améliorer le cadre de vie des habitants. J'ai agrandi l'école, réaménagé une classe neuve, fait des travaux au centre de loisirs. J'espère juste que ces efforts ne seront pas vains. J'espère aussi, en toute logique, que Cœur de Berry nous rejoindra. L'avenir nous le dira. ●



DATE D'ADHÉSION À VIERZON PAYS

DES 5 RIVIÈRES (DEVENUE CDC VSB) : en 2003

NOMBRE D'HABITANTS : 694

→ Écoles maternelle et primaire, boulangerie, terrain de tennis



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2020

avec les Villages de la Forêt

NOMBRE D'HABITANTS : 1 108

→ Médecins, école, épicerie, Bar à fromage, Site de la Maison de l'eau



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2013

avec les Vallées vertes

NOMBRE D'HABITANTS : 300

→ Salle des fêtes, déchetterie, parcours Sur les pas de Zulma Carraud, église Saint-Martin et son clocher tors, Château de Longchamps

Méry-sur-Cher

Rached Ait-Slimane

La Communauté de communes apporte les compétences nécessaires à la commune pour répondre au mieux aux besoins des mérysiens. Cela nous permet d'être plus performants en matière d'investissement, d'organisation et de compétences des services publics en direction de nos habitants.

Pour exemple, la réhabilitation d'un commerce de produits locaux est en cours. Au-delà de l'apport financier, l'accompagnement des services et l'expertise des agents tant administrative qu'opérationnelle, notamment dans le montage des dossiers de subventions, nous ont permis de réaliser à bien ce projet. Divers autres projets comme l'aménagement de logements sociaux, l'étude de la création d'une micro-crèche ou encore le réaménagement du centre-bourg en lien avec la CDC sont menés actuellement. Il est important que la Communauté de communes perdure et évolue en fonction du bassin de vie des habitants du territoire. Et ce, pourquoi pas, avec l'arrivée d'autres communes au sein de la Collectivité qui seront en cohérence avec ce bassin de vie. Cela permettra d'être efficace dans les politiques publiques et d'aménagement pour le bien de nos habitants. ●

Neuvy-sur-Barangeon

Marie-Pierre Cassard

Être membre de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est cohérent avec la volonté et le bassin de vie de la population de Neuvy-sur-Barangeon. Cela nous permet de faire partie d'un territoire et d'avoir accès à plus de services même s'ils ne sont pas directement sur notre village. Le terme « Communauté » est très important et il faut souligner la richesse des échanges entre les maires des communes. Le Village Vacances Famille (VVF) qui s'est installé sur le site de la Grande Garenne est un réel atout pour le territoire.

Actuellement, nous avons des projets concernant l'école, la cantine et le camping de la commune pour lequel la CDC nous soutient financièrement. Une aide technique est apportée grâce aux conseils des services compétents (communaux et communautaires). Le peu de recul suite à notre arrivée récente au sein de la CDC rend complexe ma vision d'avenir pour notre intercommunalité. Nous devons rester vigilants, faire en sorte que nos communes ne deviennent pas seulement des dortoirs mais conservent un certain dynamisme pour nos habitants. La Communauté de communes a cependant, selon moi, un bel avenir devant elle. ●

Nohant-en-Graçay

Serge Perrochon

L'échelon intercommunal est pertinent à condition que l'équilibre ville et campagne soit respecté, les compétences bien réparties sur le territoire et la confiance maintenue aux acteurs locaux. Ma priorité est de sauvegarder l'identité et l'autonomie de ma commune pour les projets d'aménagement qui lui sont propres. Je reconnais que de nombreux services n'auraient pu être mis en place sans la dimension communautaire comme l'accueil petite enfance, la collecte et la gestion des déchets, le développement économique de notre territoire.

Je pense particulièrement à Ledger et à l'accueil de formations de très haut niveau. Nous devons mettre l'accent là-dessus car nous avons une carte à jouer pour renforcer ces pôles d'enseignement d'importance capitale pour coller aux réalités de la société d'aujourd'hui. Cela ne sera que bénéfique en termes de population et de cadre de vie. Pour autant, nous faisons face aujourd'hui à de nouveaux enjeux cruciaux comme la gestion de l'eau et l'assainissement, l'accès aux soins, la question de la mobilité, le Plan Climat air énergie ou encore le Plan local d'urbanisme intercommunal qui risque de fragiliser nos petites communes. Notre Collectivité doit rester mobilisée et solidaire, c'est ce qui fait sa force. ●

Retour sur 30 ans d'intercomm

<p>6 février 1992</p> <p>Loi relative à l'administration territoriale de la République donnant naissance à l'intercommunalité</p>	<p>31 décembre 1993</p> <p>Création de la CDC Graçay Saint-Outrille sous la présidence de Jean-Pierre Beauvais</p>	<p>1^{er} janvier 1999</p>  <p>Création de la CDC des Villages de la Forêt comprenant Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, Saint-Laurent, Vignoux-sur-Barangeon et Vouzeron</p>	<p>1^{er} janvier 2000</p>  <p>Création de la CDC des Vallées vertes du Cher-Ouest sous la présidence de Jean-Pierre Charles. La CDC comprend Dampierre-en-Graçay, Genouilly, Graçay, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court et Saint-Outrille</p>	<p>29 novembre 2002</p>  <p>Création de la CDC Vierzonnais Pays des 5 rivières, sous la présidence de Max Albizzati. La CDC comprend Vierzonnais, Méry-sur-Cher et Théniau</p>	
<p>2015</p>  <p>Implantation de la plateforme multimodale Combronde à Vierzonnais</p>	<p>2014</p>  <p>Création du Pôle d'activités tertiaires et touristiques au Parc technologique de Sologne à Vierzonnais</p>	<p>2013</p>  <p>Inauguration de la déchetterie du Vieux domaine à Vierzonnais</p>	<p>2013</p>  <p>Implantation de l'Office de tourisme Place Foch à Vierzonnais</p>	<p>1^{er} janvier 2013</p> <p>Création de la Communauté de communes Vierzonnais-Sologne-Berry suite à la fusion avec la Communauté de communes des Vallées vertes du Cher-Ouest. Elle regroupe les communes de Dampierre-en-Graçay, Genouilly, Graçay, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Théniau et Vierzonnais</p>	
<p>2 juillet 2015</p> <p>François Dumon est élu président de la CDC</p>	<p>7 août 2015</p> <p>Loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (redéfinition des compétences attribuées à chaque Collectivité)</p>	<p>Octobre 2015</p> <p>Création du premier atelier relais au Parc technologique de Sologne</p>	<p>2015</p>  <p>Implantation de la société Ledger à Vierzonnais (inauguration du Ledger Plex en 2019)</p>	<p>2015</p>  <p>Inauguration du bowling sur le site de la Société française</p>	<p>2017</p> <p>Transfert du Service public d'assainissement non collectif aux Communautés de communes</p>
<p>2021</p>  <p>Lancement du dispositif France services</p>	<p>2021</p>  <p>Fin des travaux d'aménagement des berges du Canal de Berry entre Foëcy et Méry-sur-Cher</p>	<p>1^{er} janvier 2021</p> <p>Départ de la commune de Nançay vers la CDC Sauldre et Sologne</p>	<p>2020</p>  <p>Création du Comptoir du commerce mis en œuvre par la SEMVie et porté par la CDC au service des commerçants et des artisans du territoire</p>	<p>Septembre 2020</p>  <p>Ouverture du Campus connecté de Vierzonnais</p>	<p>Septembre 2020</p>  <p>Ouverture de l'école de développeurs de logiciels ALGOSUP</p>
<p>2021</p>  <p>Vierzonnais accueille le Tour de France cycliste (création de la Maison du Tour dans les locaux de l'Office de tourisme)</p>	<p>2021</p>  <p>Lancement du projet de plateforme logistique XXL au Parc technologique de Sologne</p>	<p>1^{er} janvier 2022</p>  <p>Le centre de loisirs de Massay devient intercommunal</p>	<p>2022</p> <p>Lancement du Conseil de développement local</p>	<p>18 Mai 2022</p>  <p>Inauguration du clos et du couvert du B3 de la Société française après plus d'un an de travaux sur 4 travées</p>	<p>Juin 2022</p>  <p>Adoption du projet de territoire pour la période 2022-2026</p>

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY EN 2023



- 16 communes
- Superficie : 508,20 km²
- 38 681 habitants
- 900 entreprises
- 46 conseillers communautaires

munalité

De 2003 à 2005



Rehabilitation de la Société française et de l'Esplanade



2005



Inauguration du cinéma et du Centre de congrès

2008

Jean-Claude Sandrier est élu président de la CDC Vierzon Pays des 5 rivières

2009



La CDC prend la gestion du Centre de congrès de Vierzon

2010

Installation du siège de la CDC 2 rue Blanche Baron dans les locaux de l'ancien tribunal

2012



Ouverture du centre multi-accueil à Genouilly

2011



Inauguration des locaux de la Société vierzonnaise de maroquinerie (construction par la Communauté de communes) ZAC Sologne, extension réalisée en 2016

2010 - 2013

Aménagements, constructions et commercialisation de parcelles au Parc technologique de Sologne et inauguration du Centre d'innovation et de développement économique (labellisation haut-débit dès 2012). Inauguration en septembre 2013 du Parc technologique de Sologne par Pierre Moscovici, Ministre de l'économie et des finances

2010



Vente d'un terrain de 8 ha à l'Aujonnière pour l'installation d'un centre de maintenance pour grues par la société Vinci Construction France (aujourd'hui Solumat)

2017



Inscription de la CDC dans la DDmarche

2018

La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) devient compétence de la CDC

2018



Début de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH)

2018



Implantation du Pôle poids-lourds au Parc technologique de Sologne à Vierzon

2018



Réouverture du centre nautique à Graçay après rénovation

2018



La CDC confirme son engagement dans le Plan climat air énergie (réaffirmé en mars 2022)

1^{er} Janvier 2020

Fusion avec la Communauté de communes des Villages de la Forêt (Neuvy-sur-Barangeon, Vouzeron, Vignoux-sur-Barangeon, Nançay, Saint-Laurent) et intégration de la commune de Massay

2019-2020



Réhabilitation de la déchetterie du Petit Râteau à Vierzon

2019



Début du déploiement du haut-débit avec Berry numérique dans les communes

2019



Création d'un 2^e atelier relais au Parc technologique de Sologne

Mai 2019



Inauguration du Pont de la Roussellerie à Thénieux

1^{er} janvier 2019



Intégration de la commune de Foëcy

Mai 2022



Inauguration des Jardins du meunier sur le site de la Maison de l'eau à Neuvy-sur-Barangeon

Juin 2022



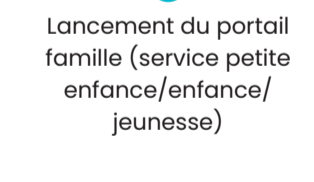
Réouverture du Musée de la porcelaine à Foëcy

Été 2022



Installation de la signalétique et mobilier le long du tracé du Canal de Berry à vélo (Foëcy, Vierzon, Méry-sur-Cher et Thénieux)

Octobre 2022



Lancement du portail famille (service petite enfance/enfance/jeunesse)

1^{er} janvier 2023



Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri

1^{er} janvier 2023



Réorganisation de l'assainissement non collectif à l'échelle communautaire

Fin 2023, début 2024



Inauguration du Centre de loisirs intercommunal à Vouzeron

22 et 24 juin 2023



Inauguration du Campus numérique avant son ouverture à la rentrée

2023



Participation au projet d'implantation d'un Village vacances familles sur le domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon

2023

Études pour la réhabilitation des 7 nefs restantes de la Société française

2023

Réaménagement du site de la guinguette au Quai du bassin à Vierzon Thénieux et Méry-sur-Cher

Printemps 2023

Début de l'aménagement des aires de camping cars à Neuvy-sur-Barangeon, Thénieux et Méry-sur-Cher

LE SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVANT TOUT

TÉMOIGNAGE

Jean-Claude Sandrier



Président de la Communauté de communes Vierzon Pays des 5 rivières de 2008 à 2013, puis de Vierzon-Sologne-Berry jusqu'en 2015.



Inauguration du Parc technologique de Sologne



Aménagement de l'air d'accueil sur les bords du Canal de Berry à Théniau



Inauguration de la plateforme multimodale Combronde

J'ai passé un grand moment d'élu à présider cette Communauté de communes, à l'époque de Vierzon Pays des 5 rivières comme après la création de Vierzon-Sologne-Berry suite à la fusion avec les Vallées vertes du Cher-Ouest en 2013.

La CDC restera l'un de mes plus beaux souvenirs d'élu pour au moins 2 raisons : un personnel remarquable, compétent, très réactif et dévoué à son territoire et l'ampleur du défi économique que nous avons à relever. Nous avons travaillé tous ensemble dans le sens de l'intérêt général et mené de grands projets dont l'un des plus beaux exemples est la création et le développement du Parc technologique de Sologne et ses 87 Ha au nord de Vierzon.

Sans oublier l'arrivée du centre de maintenance de grues de Vinci - Solumat, la réhabilitation intérieure du B3 de la Société française avec l'arrivée du bowling, la création du port sec sur le Vieux domaine avec l'implantation de Combronde, l'extension de la Société vierzonnaise de maroquinerie avec à chaque fois de nombreuses créations d'emplois, l'installation de l'Office de tourisme en plein centre-ville, le travail pour rendre son attractivité au Canal de Berry, le développement de l'enseignement supérieur (licence pro-Cnam), la déchetterie du Vieux domaine, le centre de loisirs intercommunal à Genouilly, le gymnase à Graçay, la voirie rurale... Vierzon-Sologne-Berry a la chance d'être idéalement située entre Paris et Toulouse, Nantes et Lyon et de bénéficier de moyens de communication autoroutiers et ferroviaires exceptionnels. Des vecteurs de développement essentiels pour poursuivre sa dynamique dans toutes ses dimensions ! ●



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2013 avec les Vallées vertes

NOMBRE D'HABITANTS : 607

→ École maternelle et primaire en regroupement pédagogique avec Dampierre, salle des fêtes, Musée de l'Ocre, city-stade et terrain de tennis, bibliothèque, 2 zones d'activité.



DATE D'ADHÉSION À VIERZON PAYS DES 5 RIVIÈRES (DEVENUE CDC VSB) : en 2003

NOMBRE D'HABITANTS : 594

→ City-stade, stade, école, centre intercommunal culturels et de loisirs



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2020 avec les Villages de la Forêt

NOMBRE D'HABITANTS : 508

→ École élémentaire, base de loisirs, Ferme des places

St-Georges-sur-la Prée

Jean-Marc Duguet

En tant que maire de la ruralité, j'estime avoir pleinement ma place dans la Communauté de communes. Je comprends, partage et défends les besoins et les intérêts des communes rurales. L'intercommunalité nous permet de réaliser des projets qu'une commune seule ne pourrait supporter. C'est le cas pour ma commune du city-stade entre autres. Bien entendu, les aides financières et les fonds de concours sont importants mais l'expertise et l'accompagnement des services en soutien de nos équipes le sont tout autant. Ce n'est pas neutre et le travail réalisé est exceptionnel.

La Communauté de communes permet à Saint-Georges de garder son Musée de l'Ocre, qui est le cœur de l'identité de notre commune, et soutient notre épicerie associative, véritable lieu de vie et d'échanges. Dans un autre domaine, le dispositif France services co-financé par la CDC et la Ville de Vierzon permet de maintenir un service public de proximité de qualité. Aujourd'hui on a la chance d'avoir une CDC à taille humaine où les élus sont écoutés. Je suis aussi assez sceptique sur l'avenir de nos intercos, et crains que le poids des transferts de compétences et la baisse des dotations ne portent un coup à leur avenir. ●

St-Hilaire-de-Court

Stéphane Rousseau

Nous avons beaucoup gagné en adhérant à la CDCVSB du point de vue technique autant que financier. Grâce à la CDC, nous avons pu réaliser le projet du city-stade fin 2017 et l'aménagement du stade, de ses abords et de son éclairage. Un vrai plus et une grande réussite dont bénéficient les enfants de l'école, l'ensemble des habitants de Saint-Hilaire et même au-delà. Pour le reste, hormis les programmes pluriannuels tels que la voirie, il y a aussi tout l'entretien du centre intercommunal culturel et de loisirs et les aides ponctuelles comme dernièrement pour les travaux d'aménagement du salon de coiffure et du salon d'esthétique. Nous bénéficions également du centre de loisirs intercommunal, des déchetteries, ou encore des structures situées dans notre ville soeur, Vierzon. C'est confortable et appréciable pour nos habitants qui trouvent partout la même qualité de services. À court terme, l'avenir de la CDC est à mon sens déterminé par notre projet de territoire que je souhaite voir aboutir pour endiguer la perte d'habitants, et garder nos jeunes et nos moins jeunes. C'est notre priorité. C'est le principe intercommunautaire, qui doit dicter nos actions et nous fédérer tous ensemble. Nous avons une Collectivité bien équilibrée, quoi qu'on en dise. Sachons la faire prospérer. ●

Saint-Laurent

Fabien Mathieu

Avoir l'esprit communautaire est important pour nos communes et bénéficier de l'expertise des différents services de la CDC comme l'urbanisme où les services techniques est un avantage considérable. Certains changements sont encore attendus par les habitants de Saint-Laurent notamment sur la gestion des déchets mais il est important de souligner des dispositifs comme le passage du camping-car France services qui répond à un besoin réel des laurentais. Il leur fournit un service public de proximité lorsque les services de l'État ont tendance à s'éloigner. Le projet d'une nouvelle école afin d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants et d'exercice de leurs maîtresses, est en cours sur la commune pour 2024-2025. Être membre de l'intercommunalité nous permettra, outre l'aspect financier, de faire appel aux compétences techniques de ses services pour nous accompagner tout au long de son élaboration. Cela représente déjà une plus-value certaine pour la commune. Dans les années à venir, l'agrandissement du territoire de la Communauté de communes pourrait permettre de rayonner à plus grande échelle. Cependant, il est important de laisser leur place aux communes rurales et à leur développement. ●

Saint-Outrille

Alain Lebranchu



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2013 avec les Vallées vertes
NOMBRE D'HABITANTS : 218

→ Collégiale Saint-Austrégésile, Jardin des Chanoines

La promotion et le développement du tissu économique local accentués par l'action de la CDC ainsi que l'accès à la formation permettent d'augmenter l'attractivité du territoire et de contrer la perte des habitants. L'avantage pour notre commune est de pouvoir s'appuyer sur les services et d'être accompagnée notamment sur l'aspect technique des différents projets.

Les compétences des services techniques, juridiques et administratifs de la CDC sont de réels atouts pour nous. Hormis la voirie ou l'éclairage public pris en charge par la CDC, différents projets sont en cours de réflexion pour améliorer le cadre de vie des austrégésiliens auxquels la CDC pourra nous apporter son soutien au travers, notamment, de fonds de concours. La CDC, dans les prochaines années, doit s'agrandir. Cela permettrait d'avoir une visibilité plus importante au sein de la région Centre-Val de Loire. Ensemble les communes seront plus fortes et pourront ainsi renforcer le socle commun des services à la population. Et pourquoi pas avoir une réflexion interdépartementale de notre territoire. ●

Thénioux

Delphine Piétu



DATE D'ADHÉSION À VIERZON PAYS DES 5 RIVIÈRES (DEVENUE CDC VSB) : en 2003
NOMBRE D'HABITANTS : 663

→ Écoles, chambres d'hôtes, Canal de Berry

La Communauté de communes représente une complémentarité entre la ruralité et la ville. Chacun doit y apporter ses atouts autour d'un projet de territoire cohérent avec la vie de nos habitants.

Faire partie de la CDC apporte aux thanalogiens une qualité de service. Le traitement des ordures ménagères (que la commune, seule, n'aurait pas pu mettre en place), le service jeunesse avec le centre de loisirs intercommunal et la mise à disposition d'un bus pour les enfants de Thénioux ou encore le développement économique de notre commune au travers de l'accompagnement d'entreprises comme JBI en sont des exemples concrets.

Le soutien de la Communauté de communes, qu'il soit financier ou humain, nous permet de mettre en œuvre des projets tels que l'aménagement de l'Escale sur les bords du Canal, la mise en place de bornes pour la réparation de vélos, l'aménagement d'un camping-car park et ainsi contribuer au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire. Les communes ne doivent pas tout attendre de la CDC, nous devons être force de proposition et travailler en collaboration avec elle. Il faut souhaiter que l'intercommunalité perdure et qu'elle continue d'évoluer en espérant que le Gouvernement saura s'engager et soutenir les collectivités territoriales. ●



DATE D'ADHÉSION À VIERZON PAYS DES 5 RIVIÈRES (DEVENUE CDC VSB) : en 2003
NOMBRE D'HABITANTS : 25 464

→ Piscine Charles Moreira, médiathèque, espace Maurice Rollinat-Microfolie, théâtre Mac Nab...



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2020 avec les Villages de la Forêt
NOMBRE D'HABITANTS : 2 126

→ Écoles maternelle et élémentaire, médiathèque, salle des fêtes, déchetterie, zone d'activité de la Landette, commerces, équipements sportifs



DATE D'ADHÉSION À LA CDC VSB : en 2020 avec les Villages de la Forêt
NOMBRE D'HABITANTS : 587

→ Centre de loisirs intercommunal, gîte de groupe de la Feuillarderie, épicerie, bar et résidence de vacances seniors (ouverture fin 2023)

Vierzon

Corinne Ollivier

Jamais je n'opposerai la ruralité et les villes plus importantes dans lesquelles Vierzon peut se situer. Mes collègues des communes rurales peuvent être associés à tout ce que nous faisons, ce qui nous permet d'ouvrir nos structures à tous les habitants du territoire, comme la piscine ou la médiathèque, sans distinction de tarification. Je tiens à cette valeur de partage. Partage que nous déclinons aussi au travers de nos échanges de fonctionnement, d'idées et du travail que nous menons sur des projets porteurs d'attractivité, de rayonnement, de développement économique et d'emplois comme le Canal de Berry à vélo, avec les communes situées sur le tracé, le Campus numérique, la plateforme logistique Virtuo sur le Parc technologique de Sologne pour ne citer qu'eux. J'ajouterai également les changements à venir concernant la compétence eau et assainissement qui devient intercommunale en 2025. Avec mes collègues élus communautaires nous y travaillons déjà, et veillerons à trouver une solution la plus favorable à l'usager, ma priorité. Nous avons tous notre carte à jouer. C'est en cela que l'échelon intercommunal est indispensable. Si la CDC devait évoluer sur son périmètre, il faudrait que ce soit vraiment choisi et non imposé, que cette extension soit travaillée ensemble en amont, qu'il y ait une réelle vision globale et partagée en termes d'aménagement du territoire. ●

Vignoux-sur-Barangeon

Philippe Bulteau

Ex commune des Villages de la Forêt, nous avons rejoint Vierzon-Sologne-Berry récemment. Intégrer 7 communes d'un seul coup et s'intégrer dans une nouvelle Communauté de communes demandent de part et d'autre une période d'adaptation. Il faut que tout se mette en place. Tous dans le même bateau, nous avons le devoir de réussir pour les habitants de notre bassin de vie. Le transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités dans les années à venir risque de coûter cher. Heureusement, nous avons la chance à Vignoux, via le syndicat d'eau potable, d'avoir fait beaucoup de travaux de réparation et de mise aux normes de notre réseau avant la fusion. Il y a malgré tout du positif. Concrètement, nous avons, et je m'en réjouis, reçu une participation financière de la Communauté de communes pour la réalisation de notre chaufferie bois communale. Nous sommes encore aujourd'hui en discussion sur un certain nombre de points comme le soutien de la CDC pour la construction de notre nouvelle garderie, la mise aux normes de la cantine et le projet de rénovation de notre salle des fêtes (isolation et chauffage) et de son stationnement, un atout pour notre commune. Notre adhésion à VSB est encore trop récente pour en récolter tous les fruits. Nous y travaillons collectivement. C'est un bon démarrage. ●

Vouzeron

Zitony Harket

Je suis avec Denys Godard, le précédent Maire de Saint-Laurent et Marie-Pierre Cassard, Maire de Neuvy-sur-Barangeon, l'un des précurseurs de la fusion avec Vierzon-Sologne-Berry. Un choix que je ne regrette pas car nous étions trop petits aux Villages de la Forêt pour faire face aux enjeux actuels et à venir. Bien sûr, tout n'est toujours pas simple, mais dans l'ensemble le bilan est positif et nous avons gagné en qualité de services. Nous appartenons à une intercommunalité forte qui nous permettra d'aborder les prochains transferts plus sereinement que ce soit pour l'eau et l'assainissement, ou pour la question cruciale des ordures ménagères dont j'ai la charge à la CDC. J'ai la chance de voir un nouveau centre de loisirs intercommunal se construire sur ma commune. Il accueillera 80 enfants d'ici fin 2023. C'est magnifique ! Et avec la Semvie, je vais pouvoir ouvrir un bar en fin d'année. Vouzeron est une commune très dynamique, dont je m'emploie à cultiver l'attractivité avec l'appui de mon équipe et celui des services de la CDC. L'avenir de notre territoire passe inévitablement par un agrandissement aux autres communes de notre bassin de vie, où la ruralité aura pleinement sa place aux côtés de la ville phare. ●

* Nombre d'habitants : source INSEE - 1^{er} Janvier 2022

Christophe Lagarde, l'homme qui fait des étincelles



À la tête depuis 10 ans de System Weld, société de formation en soudure basée à Vierzon, Christophe Lagarde est surtout connu pour être l'un des organisateurs du Championnat de France de soudure. Un événement unique en France qui tiendra sa 2^e édition en mai au Parc des expositions à Vierzon.

« Les jeunes aujourd'hui veulent du rêve, de l'étincelle et du Dubaï ! Moi, j'ai fait le choix de parler de l'industrie de façon valorisante et intéressante. » Il faut dire que Christophe Lagarde, soudeur aéronautique qualifié, a le feu sacré. Après 15 ans passés chez MBDA, il se lance en indépendant dans la formation en soudure en 2009, avant de créer, quatre ans plus tard, sa propre structure System Weld : « une société de formation et de certification en soudure pour aider les gens à maintenir leurs compétences, car tous les trois ans il faut revalider les acquis. » Car la soudure est une opération très technique et très importante dans la métallurgie, et essentielle à tous les secteurs. « Pourtant, le métier, sans formation diplômante, est en tension avec une perte progressive de notre savoir-faire. » Ainsi, plus de 7 000 postes en CDI seront à pourvoir sur le marché en 2023 en plus de la demande initiale.

« Ce bruit, ces étincelles, cette luminosité... Mais quelle magie de souder deux métaux ensemble pour n'en faire plus qu'un ! »,

déclare ce passionné de 45 ans, originaire de Mehun-sur-Yèvre. À tel point que sa chaîne Youtube réunit aujourd'hui 100 000 abonnés où il enchaîne tutoriels, conseils, essais de matériels... Que dire aussi de ses 10 000 followers sur Instagram, des 27 000 membres de son groupe Facebook Soudeurs 2.0 et des 6 000 relations sur LinkedIn ! Un engouement qui a nourri un projet unique et inédit : la création en 2021 du « Championnat de France de soudure », co-organisé par Christophe Lagarde et un de ses collaborateurs, Mehdy Addad.

« Un succès inattendu avec 2 500 visiteurs et 60 partenaires qui ont exposé leur savoir-faire. » Cette année, les 26, 27 et 28 mai se tiendra la 2^e édition au Parc des expositions à Vierzon avec deux nouveaux partenaires : EDF et la Marine nationale. De quoi relancer une dynamique sur ce métier en perte de vitesse.

« Sans soudeurs, les entreprises sont obligées de sous-traiter. Ce qui n'est pas sans conséquence parfois. Regardez le retard de l'EPR de Flamanville... » ●

ÉVÈNEMENT

1^{ER} AU 4 JUIN 2023

LE FESTIVAL DU FILM DE DEMAIN FAIT SON RETOUR À VIERZON



Après une première édition à l'initiative du réalisateur Louis-Julien Petit (Discount, Les Invisibles et La Brigade), de l'ancien communicant Mathieu Petit Bonnefond et de Camille Carteret, qui avait réuni près de 4 000 spectateurs en 2022, la seconde édition du Festival proposera à nouveau une sélection officielle de longs-métrages de fiction engagés (tous formats confondus : cinéma, télévision et plateforme) ainsi que des avant-premières événementielles et des rencontres avec de grandes personnalités sous la forme de témoignages.

Un jury prestigieux remettra six prix, dont celui de la meilleure réalisation, du meilleur film, du meilleur scénario ainsi que le prix du public. Deux grandes nouveautés cette année, avec l'évolution du prix d'interprétation qui devient non genré ainsi que la création d'un prix qui récompensera la meilleure musique originale.

Souhaitant donné la parole à la jeune génération, le festival renouvelle le FFD Challenge. Ce concours national de réalisation de courts-métrages dédié aux 15-25 ans portera cette année sur le thème imposé de l'éco-anxiété. Ils auront 48h pour réaliser un court-métrage pendant la durée du festival. À la clé, une bourse de 3 000 euros. Tous les jeunes du territoire sont invités à y participer et faire découvrir leurs talents.

Tout comme pour l'édition précédente, un village prendra ses quartiers sur l'Esplanade de la Société française avec le souhait d'en faire un lieu d'accueil vivant tout au long de la journée, de l'offre de restauration le midi aux animations musicales et dégustations de vin en soirée.

Afin de donner l'accès au plus grand nombre, l'organisation du festival propose comme en 2022 un système de deux pass cessibles : un pass festival à 25 euros donnant accès à la totalité de la programmation sur toute la durée du festival (hors soirée d'ouverture) ou un pass journalier à 10 euros. ●

INFOS ET RÉSERVATION

→ filmedemain.fr
festivaldufilmedemain@gmail.com

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022



- **Présidente du jury** : Corinne Masiero (Capitaine Marleau, Discount, Les Invisibles)
- **Une sélection officielle de 9 films**
- **4 avant-premières exceptionnelles** en présence de l'équipe des films
- **6 masterclass** avec, entre autres, Audrey Lamy, Laurent Perez Del Mar et Julie Ferrier
- **Fatou Kaba et Alexia Laroche-Joubert**, marraines du FFD Challenge
- **1 projection du film Discount en plein air gratuite** la veille de l'ouverture réunissant **300 spectateurs**
- **4 000 spectateurs sur les trois journées**
- **Prix du meilleur film** : « L'enfant de personne » d'Akım Isker



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

**CADRE DE VIE HABITAT CLIMAT
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est engagée depuis mars 2018 dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH) qui couvrira l'intégralité du périmètre de la Communauté de communes.

Le lancement de cette démarche est l'occasion de définir avec les habitant.e.s du territoire un projet global d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années et de fixer des règles générales d'utilisation du sol et de construction sur l'ensemble des communes. Le projet est entré dans la phase d'élaboration du PADD, clé de voute du PLUiH qui énonce les principales orientations des communes en matière d'aménagement.

LES ÉTAPES DU PROJET

1	2	3	4
LE DIAGNOSTIC	LE PROJET	LES RÈGLES	LA VALIDATION
2022	2023	2024	2025

**INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ
À SON ÉLABORATION !**



Vos supports habituels (bulletins communaux et intercommunaux)



Un registre dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de communes



Des réunions publiques



Un courriel dédié au PLUiH : contact-pluih@cc-vierzon.fr



CONTACTS : ÉQUIPE EN CHARGE DE L'ÉLABORATION DU PLUiH
Directrice du service urbanisme : Florence GAILLIGUE
www.cc-vierzon.fr

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche Baron - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : contact@cc-vierzon.fr • Rendez-vous sur www.cc-vierzon.fr

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».

